



20120002

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2012

Le 15 février 2012, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le 10 février 2012 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger PERRIN, Maire.

**Etaient présents :** Roger PERRIN, Monique MIOT, Armelle FAZILLEAU, Jacky DESNOUE, Marie-Christine FREGIS, Christine GOUBEAU, Damien PARNAUDEAU, Jean-Luc GUINARD, Patrick CLISSON, Jérôme BACLE, Marie-France TALINEAU, Benoît PIRON.

**Absents excusés :** Paul MOREAU, Marylène GIRAUDON, Anthony PEIGNON.

**La secrétaire :** Monique MIOT.

### RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Les représentants de la commission VOIRIE informent l'assemblée délibérante que les travaux sur le chemin de la Gétière sont maintenus, à hauteur de 4 870 Euros TTC.

Les représentants de la commission BATIMENTS sont dans l'attente de devis pour connaître les montants des travaux envisagés et à budgétiser sur l'année 2012.

Il est rappelé aux élus que des travaux sont à effectuer sur la grille de l'école publique, qui reste en permanence ouverte, par la Communauté de Communes.

### AMORTISSEMENT DES TRAVAUX D'EFFACEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE A CHATEAU BOURDIN

L'entreprise ANCELIN est intervenue pour enfouir les réseaux téléphoniques à Château Bourdin. Le montant des travaux s'élève à 14 451,39 Euros TTC.

Monsieur le Maire propose d'amortir cet investissement sur une durée de 5 ans et demande à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur l'amortissement de ladite somme.

Avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

### ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour rappel, la collectivité a choisi d'adhérer au groupement de commandes de la communauté de communes pour les achats de papier et du fioul.

La réflexion se porte sur l'adhésion au groupement pour la maintenance des extincteurs.

Monsieur le Maire propose d'adhérer au groupement pour cette maintenance spécifique et demande à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur le sujet.

Avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

## FACTURATION DU PERSONNEL INTERIMAIRE MIS A DISPOSITION PAR LE CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion nous informe que son Conseil d'Administration a décidé de diminuer le taux facturé à une collectivité pour l'emploi d'un agent intérimaire, soit de 4,5% à 4%.

Pour exemple, la participation demandée par le Centre de Gestion à une commune utilisatrice d'un agent intérimaire à temps complet, s'élevant à 68 Euros pour le mois de décembre dernier est portée au 1<sup>er</sup> janvier 2012, à 61 Euros par mois.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur cette baisse de facturation.

Avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

## TRAVAUX AU LOCAL COMMERCIAL DE L'AUMONERIE

Plusieurs devis ont été demandés pour la réfection partielle du local commercial, situé Grand'Rue :

- Réfection du plafond sur une partie du bâtiment : 5 357 Euros HT,
- Bardage extérieur : 5 626 Euros HT,
- Rampe d'accès accessibilité personne à mobilité réduite : 1 500 Euros HT,
- Sas d'entrée : 3 179 Euros HT.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur la prise en charge de la réfection du plafond, suite à la demande du locataire, Monsieur Sébastien PILLOT, les autres travaux étant obligatoirement à la charge du propriétaire, la Commune.

Avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

## CONVENTION DE MISE A DISPOSITON DU TERRAIN DE FOOTBALL

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion de conseil municipal.

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de communes souhaite que deux représentants de la commune soient désignés au comité de suivi de l'élaboration du PLU intercommunal. Paul MOREAU et Jérôme BACLE se sont proposés pour la commune de Saint Pardoux.

De plus, elle demande aux communes adhérentes de statuer sur les modalités de concertation, dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal, par le biais d'une délibération.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur les modalités de concertation.

Avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

## REFLEXIONS SUR L'EVENTUEL ACHAT DE BATIMENTS

La réflexion porte sur le garage de Madame MOIMEAU. Cette acquisition servirait à créer un lieu de rassemblement et d'activités, à installer des équipements sportifs et à aménager un lieu pour certaines activités scolaires.

Ce projet paraît intéressant pour la plupart des élus mais reste toutefois à affiner dans son évaluation financière. Une somme pour l'achat du terrain est donc prévue au budget 2012, soit 185 000 Euros.

**RACCORDEMENT ELECTRIQUE IMPASSE DES DEUX SAPINS**

La commune souhaite participer au raccordement électrique de l'Impasse des Deux Sapins.

Un devis du SIEDS a été reçu pour la somme de 1 184,60 Euros.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur le financement de ce raccordement.

Avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

**INFORMATIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Madame GELIN, souhaitant stopper son action de bénévolat pour la bibliothèque, située dans les locaux de la mairie. Deux personnes se proposent de la remplacer : Marie TALINEAU et Hélène BACLE.

- Monique MIOT présente la convention établie avec le Conseil Général pour les bourses au permis de conduire, octroyées aux jeunes de la Commune. La commune accepte cette convention, pour 2 permis, soit 600 Euros par permis.

- Un rendez-vous a été pris avec Messieurs BONNEAU, CAQUINEAU et BONIFET, le 21 février 2012 à 14h30, sur place, à la zone commerciale du Poirier.

La séance a été levée à 00h15.

Le Maire,  
Roger PERRIN

